

# **ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER**

## **PROCÈS VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

A CORUÑA – VENDREDI 15 MAI 2009

Sur la convocation de son Président, Monsieur le Professeur Rafael Casado Raigón, l'Association internationale du Droit de la Mer a tenu ce jour, au siège de la Fondation Pedro Barrié de la Maza, C/ Cantón Grande, 9 – 15003 A Coruña, à La Corogne, Espagne, une Assemblée générale extraordinaire à 19h et une Assemblée générale ordinaire à 19h30.

Le Président de l'Association internationale du Droit de la Mer, le Professeur Rafael Casado Raigón a ouvert l'Assemblée générale extraordinaire en souhaitant la bienvenue aux membres.

Il a ensuite passé la parole au Secrétaire général de l'Association, et le Professeur Nathalie Ros a alors exposé aux membres de l'Association les raisons comme les détails de la réforme des Statuts inscrite à l'ordre du jour, tant s'agissant de la modification des articles 6 § 5, 7 § 2, 9 § 1, 10 et 11 que de la suppression de l'article 17.

Conformément à l'article 5 § 3 des Statuts, la révision des Statuts de l'Association a ensuite été soumise au vote de l'Assemblée générale extraordinaire qui l'a acceptée à l'unanimité.

Le Président Casado Raigón a remercié les membres de l'Association de leur confiance et de leur vote.

Il a déclaré close l'Assemblée générale extraordinaire et a ouvert l'Assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée conformément à son ordre du jour prévisionnel.

Le Président Rafael Casado Raigón a prononcé une allocution au cours de laquelle il a adressé ses remerciements aux organisateurs du III<sup>ème</sup> colloque ordinaire de l'Association, et en premier lieu au Professeur José Manuel Sobrino Heredia pour la qualité de l'évènement scientifique à l'instant achevé, pour l'actualité du thème retenu *Protección marítima y violencia en el mar / Sûreté maritime et violence en mer*, la qualité des intervenants et l'excellence de l'organisation. Il a ensuite évoqué brièvement l'actualité des activités de l'Association et notamment la prochaine publication des Mélanges de droit de la mer en l'honneur de Daniel Vignes intitulés *L'évolution et l'état actuel du droit international de la mer*, à paraître aux éditions Bruylant. Il a précisé que ces Mélanges seraient très vraisemblablement remis à leur dédicataire lors de la prochaine réunion scientifique de l'Association internationale du Droit de la Mer organisée en octobre 2009, en Italie, à Procida.

Le Président a ensuite passé la parole au Président fondateur et honoraire, Monsieur Daniel Vignes, lequel a exprimé sa joie de voir l'Association dans de bonnes mains en la personne d'un successeur qu'il a tenu de nouveau à féliciter et à remercier.

Le Président Casado Raigón a alors passé la parole au Secrétaire général, le Professeur Nathalie Ros, qui a présenté très brièvement le Procès-verbal de la précédente Assemblée générale, tenue le 2 mars 2007 à Paris ; ledit procès verbal, rédigé par son prédécesseur Monsieur Philippe Gautier, a été approuvé à l'unanimité.

Le Professeur Nathalie Ros a ensuite présenté le Rapport d'activités du Secrétariat général. Ledit rapport a retracé toute l'activité de l'Association, tant d'un point de vue institutionnel que fonctionnel, ainsi que celle du Secrétariat général, en termes de formalités administratives comme de gestion courante, pendant les presque deux années écoulées depuis son élection en tant que Secrétaire général, en septembre 2007.

La parole est ensuite revenue au nouveau Trésorier, Madame Gemma Andreone. Ayant été élue à ce poste la veille au soir, celle-ci a remercié les membres du Conseil de lui avoir confié cette responsabilité et a avisé les membres qu'elle leur communiquerait prochainement toutes indications liées aux questions financières par le biais du site Internet de l'Association.

La transition s'est ainsi presque naturellement faite avec le point suivant de l'ordre du jour et la parole est passée à Monsieur Miguel García García Revillo, le délégué à la Communication et à l'Organisation, qui a présenté le site (<http://www.assidmer.org/>), en a expliqué le fonctionnement et l'esprit, tout en évoquant les évolutions possibles et à venir ; Monsieur Miguel García García Revillo a notamment invité les membres à lui faire parvenir toutes suggestions ou remarques susceptibles de rendre le site plus performant et attractif.

Le Président Casado Raigón a repris la parole pour procéder aux élections, quatre postes de membres du Conseil étant à pourvoir. Il a présenté la candidature de Messieurs Laurent Lucchini, Francisco Orrego Vicuña, Tullio Treves et Daniel Vignes lesquels ont été élus à l'unanimité.

Le Président Rafael Casado Raigón a ensuite évoqué les prochains colloques et réunions scientifiques de l'Association. Des contacts existent notamment avec l'International Maritime Law Institute de Malte pour l'organisation du IV<sup>ème</sup> colloque ordinaire. Quant à la prochaine réunion scientifique, elle se tiendra le 9 octobre 2009 sur l'île de Procida à l'invitation de l'Università L'Orientale di Napoli. Madame Gemma Andreone co-organisateur de cette journée d'étude a exposé la thématique (*Emergences environnementales en mer : état du droit international et tendances évolutives*) et l'esprit de cette réunion scientifique qui va rassembler la "jeune génération" des spécialistes du droit de la mer.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, l'Assemblée générale ordinaire de l'Association internationale du Droit de la Mer est déclarée close par le Président Casado Raigón à 20h05.

Le Secrétaire Général,

Professeur Nathalie Ros.